CBRCR
Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge

Compte-rendu de la plantation dans le parc industriel François-Leclerc (secteur Nord)



Rapport final, campagne terrain 2021

Novembre 2021

SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

Équipe de travail

Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge

Andréanne Hains, responsable de projets	Révision et gestion des commandes
Pascale Angleviel, Chargée de projets	Rédaction
Louis Duhamel Beaudry, technicien en environnement	Gestion des commandes

Nous tenons à remercier notre équipe de terrain estivale pour la plantation et l'entretien du site.

Partenaire financier :

Mots clés : plantation – parc industriel – boisé riverain – arbres – arbustes

Table des matières

Introduction 2
1. La planification de la plantation 3
1.1 Les recherches de partenaires 3
1.1.1 Arbre Évolution – programme de Reboisement Social 3
1.1.2 Mois de mai, mois de l'arbre et des forêts 3
1.2 Les journées de plantation 4
1.2.1 Vendredi 4 juin 2021 4
1.2.2 Mercredi 20 octobre 2021 6
1.2.3 Les journées d'entretien 7
2 Le budget 8
Conclusion 8

Introduction

En 2021, le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) a proposé une offre de service à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour réaliser une plantation dans le secteur Nord du parc industriel François-Leclerc. À la base, cette plantation été programmée autour du bassin de rétention à la sortie de la zone agro-industrielle François-Leclerc Nord dans le but de revégétaliser les berges et de créer des habitats fauniques. Toutefois, après plusieurs discussions avec le service des travaux publics, le site a dû être modifié.

La Ville nous a transmis des cartes avec la délimitation de plusieurs sites potentiels de plantation sur leurs propriétés publiques. Après réflexion, le CBRCR a sélectionné un site proche de la piste cyclable et le long d'un ruisseau alimenté par les eaux de surface du secteur Sud de ce parc industriel. Une plantation sur ce site a l'avantage de revégétaliser une bande riveraine et de recréer un boisé riverain proche d'un lieu de passage des citoyens, tout en créant de l'ombre et un point de vue sur un coin de nature dans un secteur industrialisé.

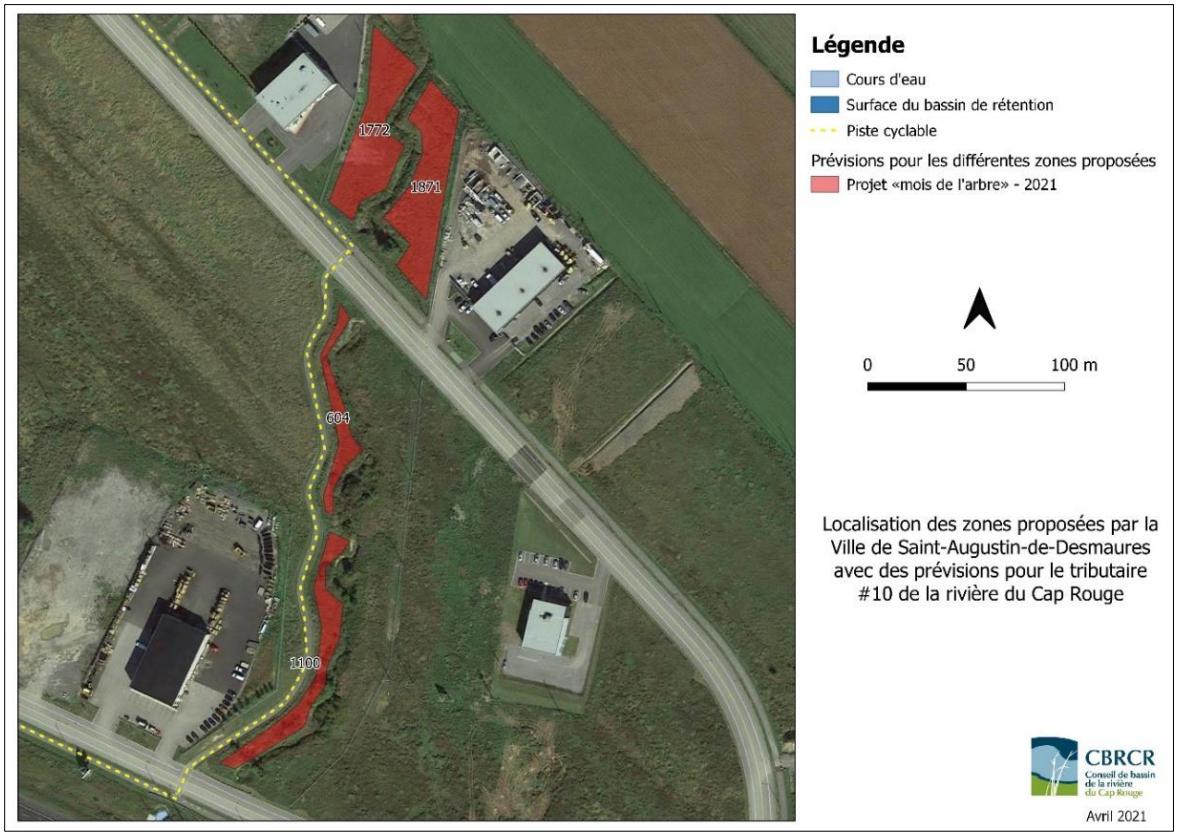

Figure 1 : Carte des zones sélectionnées pour la plantation de 2021.

1. La planification de la plantation

Nous avions prévu de proposer le terrain à différents programmes de revégétalisation dans le but d'obtenir une aide financière supplémentaire ou des dons d'arbres pour réaliser une plantation à plus grande échelle avec le budget attribué.

1.1 Les recherches de partenaires

1.1.1 Arbre Évolution – programme de Reboisement Social

Le terrain sélectionné remplit les conditions du Programme de Reboisement Social™ de la coopérative de solidarité Arbre Évolution. Par conséquent, le CBRCR a déposé par deux fois le projet aux appels à projets du printemps et de l'automne de 2021. Malheureusement, notre projet n'a pas été sélectionné, malgré de nombreux échanges de courriels et une visite terrain des sites potentiels dans le parc industriel avec l'équipe d'Arbre Évolution. Nous n'avons pas eu de réponse claire sur les raisons des refus, mais il semble que le programme a reçu beaucoup de demandes.

1.1.2 Mois de mai, mois de l'arbre et des forêts

Le CBRCR a été contacté par le bureau de la députée Geneviève Guilbault pour présenter une demande conjointe avec le Conseil de bassin du lac Saint-Augustin-de-Desmaures (CBLSA) à la campagne de distribution d'arbre 2021 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) en collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R), dans le cadre du « Mois de Mai, mois de l'arbre et des forêts »[1]. Il a été demandé 201 arbres de différentes essences. Ce don d'arbre a eu le droit à un article dans le journal de Cap Rouge / Saint-Augustin-de-Desmaures de Juin / Juillet 2021 (page 4).

[1] Pour en savoir plus : https://www.af2r.org/plantation-forestiere/campagne-de-distribution-darbres/



comprendra le tunnel autoroutier Québec-Lévis, les voies réservées au transport en

rassembleur, à la hauteur de ce qu'ils méritent », avance Mme Guilbault.

dès maintenant sur Clic Santé! »

Plantation d'arbres

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, la députée a remis 235 plants d'arbres d'essences différentes à deux organismes du secteur, soit le Conseil de bassin du lac Saint-Augustin (CBLSA) ainsi que le Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge (CBRCR). Ces nouveaux plants, offerts gracieusement par l'Association forestière des deux rives (AF2R) ainsi que par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), ont été plantés autour du bassin de rétention à la sortie de la zone agro-industrielle François-Leclerc Nord à Saint-Augustin-de-Desmaures pour végétaliser les berges et créer des habitats fauniques, ainsi que dans les espaces publics du bassin versant du lac Saint-Augustin.

Geneviève Guilbault et Andréanne Hains, coordonnatrice du Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge.

Figure 2 : Capture d'écran de l'article dans le journal paru en juin / juillet 2021.

1.2 Les journées de plantation

1.2.1 Vendredi 4 juin 2021

La livraison d'arbres a été faite au garage du CBRCR le vendredi 21 mai et nous avons pu réaliser après deux semaines la plantation. Nous devions attendre une validation de la Ville pour le fauchage du site.

Les essences plantées sont :

- 89 chênes rouges (*Quercus rubra*) ;
- 28 sapins baumier (*Abies balsamea*) ;
- 28 érables (à sucre *Acer saccharum* et rouge *Acer rubrum*) ;
- 14 mélèzes (*Larix laricina*) ;
- 42 bouleaux jaune (*Betula alleghaniensis)*.

Malheureusement, le fauchage prévu n'a été réalisé qu'au bord des routes et non sur les portions désignées.



Figure 3 : Photographies des sites le vendredi 4 juin 2021.

Par conséquent, nous avons fait le choix de planter le long de la piste cyclable (à 3m) avec un espacement de 3 m entre chaque arbre et de planter les 60 arbres restants de l'autre côté du cours d'eau plutôt que de les planter sur les deux grandes parcelles prévues (cf. carte ci-dessous).

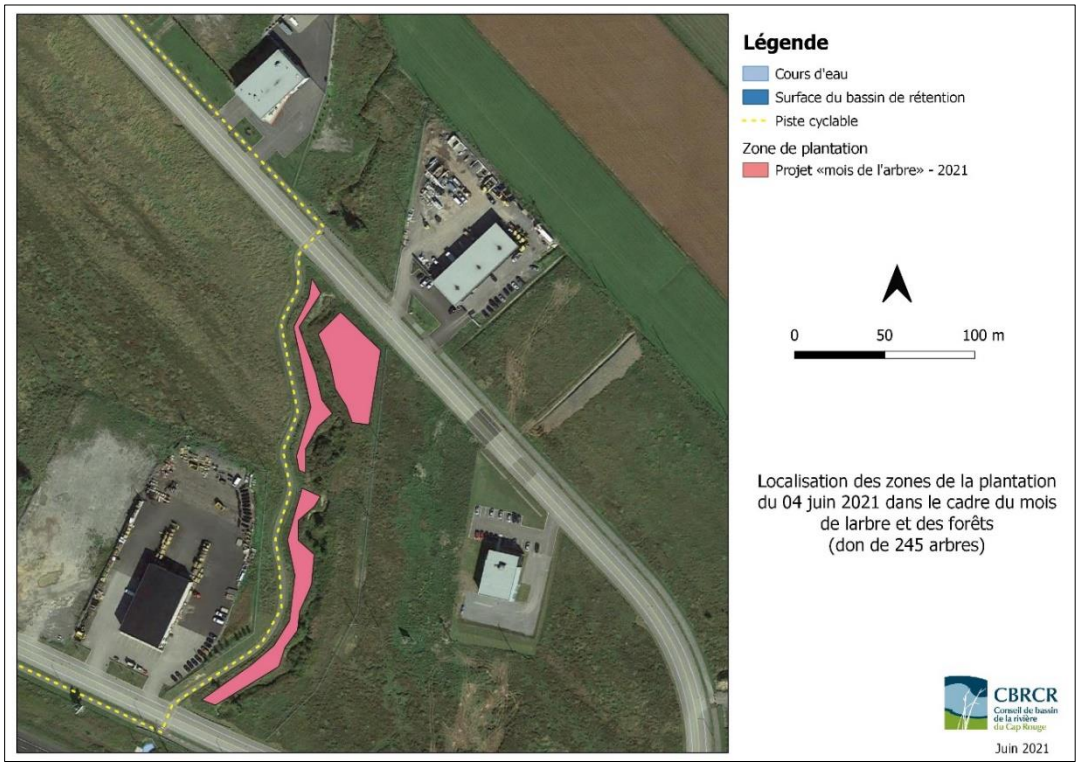

Figure 4 : Carte des zones de plantation remises à jour.

Les arbres ont également été plantés en respectant les dégagements minimums par rapport aux servitudes d'Hydro-Québec et donc, par rapport aux réseaux électriques aériens[2].

[2] https://arbres.hydroquebec.com/recherche-arbres-arbustes

Nous avons passé un coup de débroussailleuse pour délimiter une zone autour de chaque plant.



Figure 5 : Photographies lors de la journée de plantation du vendredi 4 juin 2021.

Les plants ont été identifiés à l'aide d'un flag et si possible protégé avec une structure en plastique. Nous avons également mis quelques biodisques.

1.2.2 Mercredi 20 octobre 2021

Après avoir reçu un second refus d'Arbre Évolution et de demandes de dons à plusieurs partenaires, le CBRCR a utilisé les fonds restants pour acheter des végétaux supplémentaires et du paillis de plastique pour protéger les plants des espèces exotiques envahissantes (phragmite) et les autres herbacés.

Les essences plantées sont :

- 10 saules (*Salis discolor*) ;
- 10 bouleaux (*Betula alleghaniensis*) ;
- 10 peupliers (*Populus balsamifera*) ;
- 10 cornouillers (*Cornus stolonifera*).

Les plants ont été placés du côté du ruisseau proche des industries.



Figure 6 : Photographie lors de la journée de plantation du 20 octobre 2021.

1.2.3 Les journées d'entretien

Ces plantations ont nécessité plusieurs matinées d'entretiens aux dates du :

- 4 août 2021 : pour un fauchage autour des plants ;
- 23 août 2021 : pour réaliser un suivi des plants et rajouter des protections lorsqu'il est nécessaire ;
- 16 novembre 2021 : pour rajouter des carrés de paillis de plastique autour de certains plants identifiés en péril.



Figure 7 : Photographies des activités d'entretien.

2 Les livrables

Dans l'offre de service, il été prévu les livrables suivants :

- Signer une entente avec un (ou des) partenaire(s) pour monter un projet de revégétalisation, validé par la ville ;
- Communiquer autour du projet (affiche pour l'évènement, publications et communiqué de presse).

Le seul livrable que nous n'avons pas pu honorer est l'organisation d'une journée de plantation avec des bénévoles. Cette activité dépendait de la validation de notre projet au programme de reboisement social d'Arbre Évolution.

Conclusion

En 2022, le CBRCR pourra assurer un suivi de ce site de plantation facilement grâce à ces projets de suivi de la qualité de l'eau dans le bassin versant qui nécessite de prendre des données dans le parc industriel. Ainsi, nous prévoyons de suivre l'évolution de cette plantation sur un an, avant de proposer un nouveau projet de plantation.

En effet, cette offre de service a le potentiel d'être renouvelée pour revégétaliser les autres sites proposés par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, il sera seulement nécessaire d'adapter le budget en fonction de la superficie de plantation.

Merci pour votre confiance et on tient à remercier nos partenaires pour ce beau projet !